Les Roys de l'Espinette



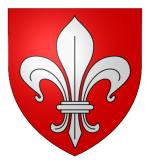
Les Roys de l'Espinette à Lille.

Au fur et à mesure de la croissance des branches de mon arbre généalogique, j'ai pu atteindre, après long-temps de recherche, la période médiévale¹.

Les sources sont rares et parfois incertaines, voire contradictoires. À l'affût des informations proposées dans la base de données de Généanet, j'ai découvert que certains de nos ancêtres du Nord et particulièrement de Lille, étaient qualifiés de « *Roi de l'Épinette* », avec une date d'intronisation. De nombreux arbres généalogiques visibles sur Généanet² notifient ce titre, sans en donner la source. Certes, on le sait, dans cette base de neuf milliards d'individus, les copies et recopies sans vérification sont légion et leur nombre ne crée pas une véracité, tout au plus une présomption, un doute qu'il fallait vérifier.

Mais à partir de quoi ?

Je suis donc allé à la recherche de l'origine de cette royauté éphémère avec l'aide de Lucien de Rosny, d'Henri Frémaux, de Michel Popoff, de Paul Denis du Péage et de nombreux autres dont le fruit des recherches se trouve sur Internet.



Lille : De gueules à la fleur de lys florencée d'argent (depuis 1199)

¹ Voir du même auteur « À la recherche de nos racines médiévales »

² Généanet : https://gw.geneanet.org/

Les Roys de l'Espinette

Les sources disponibles relatives à ces fêtes.

Sur quoi ou sur qui s'appuyer pour les connaître?

Le plus ancien mémoire concernant les rois de l'Épinette est coté EM 47 à la bibliothèque publique de Lille et provient de la Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, ainsi que l'indique le timbre noir apposé sur le premier feuillet³. Cette même bibliothèque en possède deux autres plus récents ; l'un porte pour titre : *Festes de l'Espinette*, l'autre est intitulé *Veprecularia*, document qui sera étudié plus loin.

Un premier armorial des rois de l'Épinette est mentionné dans les comptes de la ville de Lille pour l'année 1481.

Ce sont les comptes conservés dans la série B des Archives Départementales du Nord qui la décrivent le mieux. Un dossier réunit ordonnances, comptes et manuscrits du XVII^e siècle accompagné de nombreuses illustrations⁴.

Le poursuivant d'armes Gaspard Dubois (Jaspard Du Bos, Du Baus) reçoit sept livres pour la : « fachon d'un livre ou registre auquel il a fait mettre et figurer à painture et par ordre les noms de tous les Roix (sic) de l'Espinette jusques à présent... ». Il s'agit d'une suite reproduisant environ deux cents panneaux armoriés décorant la halle échevinale correspondant, selon lui, aux anciens champions du XIIIe et XIVe siècle des rois de la fête, pour la plupart membres de familles essentiellement bourgeoise, bien en vue.

Dominique Delgrange⁵, dans son exposé explique qu'en janvier 1566, Nicolas Tournemine, d'une famille de peintres lillois et parent de Gaspard Dubois présente aux scribes de la Gouvernance de Lille un armorial qu'il déclare être une copie du recueil de 1481. Comme Du Bois, son grand-oncle, Nicolas a exercé la charge de poursuivant d'armes de la ville. Il est accompagné de son successeur, Jean de Villers, qui, de son côté fait vidimer⁶ une version « en blason » du même armorial. Tous deux déclarent que les recueils qu'ils ont fait viser sont des copies, de l'ancien registre de

³ Lucien de Rosny - *Des nobles rois de l'Épinette, ou Tournois de la capitale de la Flandre française*, éd. Leleu, Lille, 1836. P. 4 (note de bas de page).

⁴ Bibliothèque Municipale de Lille, ms 440, ms 466, XVII^e siècle, cote manuscrite.

⁵ Dominique Delgrange (Commission historique du Nord), « Les armoriaux des fêtes de l'Épinette (Lille, XVe et -XVIe » in « De nouveaux regards sur les armoriaux médiévaux », Journées d'études, les 4 et 5 décembre 2023 - Bibliothèque nationale du Luxembourg.

⁶ Vidimer : certifier conforme à l'original, après avoir collationné, càd comparé plusieurs copies d'un texte pour en reconnaître les concordances, les divergences.

Gaspard Dubois pour le premier, et de certain ancien volume et quaier /.../ à luy escheu par feu Jehan Coppin en son vivant aussy hérault de cette ville, pour le second.

Les armoriaux originaux de Gaspard Dubois et de Jehan Coppin n'ont, jusqu'à aujourd'hui, jamais été retrouvés. À partir de la décennie qui suit et jusqu'au XVIII^e siècle, ce sont de nombreuses copies de cet armorial des rois de l'Épinette, plus d'une vingtaine, parfois embellies, souvent fautives, qui vont être réalisées. En 1911, Henri Frémaux⁷ rectifie la liste parfois fantaisiste des Rois de cette fête établie par ce Jaspard.

Les origines.

Selon la légende, Jeanne de Flandre, dite de Constantinople (1194-1244), comtesse de Flandre et de Hainaut, aurait eu en sa possession l'une des épines de la couronne du Christ, sainte Épine qu'elle aurait léguée aux Dominicains de Lille par testament, en 1244. Ce serait pour fêter cet événement qu'un premier tournoi⁸, dit de l'Épinette, fut organisé en 1246, peut-être par Louis IX.

Mais, au-delà de la légende, quelle est l'origine de la fête des rois de l'Épinette?

Lucien de Rosny⁹ relate que, par une lettre du 4 février 1338, Philippe VI de Valois (°1293 - †1350) permit aux habitants de Lille, sur la prière des magistrats, de jouter, selon leurs coutumes le « jour des brandons », bien qu'il eût aboli les tournois en temps de guerre uniquement, dans tout son royaume¹⁰. Le jour des brandons, aujourd'hui premier jour de carême¹¹, doit son nom à l'usage de cette époque d'illuminer ce jour les maisons avec des « fallots », c'est-à-dire des brandons, des lanternes.

Dans « l'Épervier d'or », le même de Rosny propose cette origine : « Ni maladies pestilentielles, ni hostilités, rien n'interrompait la solennité de ces joûtes qui durent leur origine aux Croisades, car la fête des nobles Rois de l'Épinette, comme les autres tournois, fut instituée au retour de la Terre-Sainte dans le but principal d'entretenir le goût des armes parmi les champions du Christianisme ; et l'on conçoit alors que les Flamands, qui s'étaient fait remarquer dans la Palestine par leur vaillance, se soient empressés, en revenant chez eux, l'imagination encore toute échauffée par le faste qui, en Orient, les avait séduits, de fixer au sol natal par des représentations brillantes, un souvenir vivant de leurs prouesses ».

⁷ Henri Frémaux, *La vérité sur les rois de l'Épinette*, in Bulletin de la commission historique du département du Nord, XXVIII, page1911, p.213 à 223.

⁸ Tournoi : Initialement, le terme de tournoi désigne un combat d'apparat entre deux groupes de chevaliers rivaux. Au Moyen Âge, les tournois regroupent diverses épreuves.Il y avait des combats à pied, à l'arme individuelle, des prises de tours, des jeux d'adresse à cheval tels que la quintaine pour les écuyers et des mêlées à cheval avec des combats à la batte ou à l'épée neutralisée ; cette épreuve nommée *behort* était particulièrement spectaculaire, elle se déroulait le plus souvent dans un espace ouvert et dans des enclos au XV^e siècle. Les chevaliers simulaient de véritables batailles rangées devant un public enthousiaste, y compris féminin. Le terme apparaît pour la première fois en 1170 dans « *Erec* » de Chrétien de Troyes (ca.1130 - †ca. 1190). Voir, du même auteur : <u>Le tournoi de La Fère</u>.

⁹ Lucien Rosny (1810-1871) L'épervier d'Or ou description historique des joutes et des tournois – Lille, 1839 p.7.

¹⁰L. de Rosny. Ibidem, Pièces justificatives, p.31 - (Regist. aux titres de Lille. MNO f. 137). Archives mun.

¹¹ Mercredi des Cendres, lendemain du mardi gras.

Page 3 du Veprecularia

dont est venu que les romains ont empor= te' la reputation et effet des braue soldats par fus tous ceux de lunivers il n'est be= soint g de citer, ici le spetacle exhibe ar= mes auguste Keron domitian adrian et aultres seulement mecontenterray de dire, que tous puissans monarque rois et princes relés d'entretenir et exerces leur finets au mamement des armes les guerre estans finis) ont institues pluseures festes et tournois, ausquels il estoit permis a toute noble se de sexercer. omme je croij et pour semblable occa= ion fus alleques la festes solemnelle ap pellee la feste des rois de l'espinette auoir esté postitues en la ville de lille ville metropolitaine de la flandre gallicane: appelle la feste de l'espinette à l'ocafion li'en scelle feste l'on presentoit vine es pinette et blajon au rois de ladite feste. Institues par faint lours roy de france apres plusieurs querre finis en leurope pour entretenir la noblesse en l'exercise. de lespinette cree et mis sus du viuant de saint louis rois de france; mais il peut estre qu'apres l'institutions d'icelle saint louis rois de france. fut presse de partir pour tunis en barbarie, out le bon prin les mourut: et ne furenul rois crees nyla feste celebrees jusques au retour de fon ils philippe troisième du nom roy defrance. surnomme le hardy et de puis continuees, par plusieurs rois defrance tel que phi-

Justitues par saint louis roy de france.

Il semble bien qu'au commencement du XIVe siècle, les joutes de l'Épinette avaient, incontestablement déjà, une longue existence. Jacques du Clercq¹², auteur du XVe siècle, dans ses Mémoires, nous apprend que du temps de Saint Louis, cette chevaleresque institution florissait à Lille :

« Le dix-huictiesme jour de feburier 1464, le roy Loys¹³ se partist de Tournay et s'en alla à Lille-lez-Flandres, lequel jour estoit le quatriesme de caresme, nuict de béhourdy¹⁴ que lors on a accoustumé en la dicte ville de jouster, et avoit à ce jour duré icelle feete **bien deux cents ans** ».

Deux cents ans, voire plus! Soit, en 1264, du vivant de Saint Louis. Certains chroniqueurs, avec Lucien de Rosny¹⁵, s'accordent pour affirmer que ce fut Saint Louis lui-même qui fonda, vers 1226, la fête lilloise de l'Épinette avant de partir pour Tunis, en Barbarie (sic) le 16 mars 1270, ainsi que l'on peut le lire ici en page 5 de l'ouvrage dont on parlera ci-après. À noter qu'en 1226, Louis, IXe du nom, (°1214-†1270) vient d'être intronisé et il n'a que 12 ans! D'autres manuscrits prétendent que le pieux roi ne fit que ratifier une fête, préexistante. Même si l'on accepte ces raisonnements, le fait que Ragnar de Warenghien¹⁶, fut roi de l'Épinette en 1205 pendant trois ans et obtint de ce fait le titre d'Empereur, reste peu crédible. Rien n'est reconnu entre 1205 et 1283; curieux.

Si la date de la première fête de l'Épinette reste inconnue, elle est certainement antérieure à 1283, date de début de la fête proposée par le Veprecularia¹⁷.

Le « *Veprecularia ou descente des nobles roy* (*sic*) *de l'Espinette, de la province de Lille* », est un manuscrit rédigé au XVII^e siècle rédigé par auteur anonyme. Selon de Rosny¹8 et plusieurs de ses contemporains, cet ouvrage est rempli de contradictions et d'erreurs flagrantes. Le Veprecularia commence par dix-neuf pages de texte décrivant les coutumes et règles de ces festivités. Viennent ensuite le dessin des blasons de tous les rois élus de 1283 à 1487, soit deux cent trois¹9 illustrations à raison de deux par page. Ces blasons mettent parfois en évidence des brisures ou modifications que les armoriaux connus ignorent le plus souvent. Mais, sont-elles réelles ? Aucun blasonnement n'accompagnant les illustrations, Michel Popoff²0 en propose une interprétation dont une bonne part semble reprise de Henri Fremaux²¹ dans son ouvrage de référence.

¹² Jean Alexandre Buchon. Mémoires de Jacques du Clercq - 1826-1827.

¹³ Il s'agit bien ici de Louis XI.

¹⁴ Le béhourd, behort ou béhourdy (fracas en vieux français) est un combat à lance qui se pratique en lice avec des armes émoussées. Les coups sont réels mais sans danger pour les combattants grâce à l'armure qu'ils portent.

¹⁵ Lucien de Rosny – op.cit.

¹⁶ http://warenghien.centerblog.net/5757554-des-warenghien-rois-de-l-epinette

¹⁷ <u>Veprecularia</u> - Bibliothèque municipale de Lille - Ms. 440 - *Veprecularia ou descente des nobles roy (sic) de l'Espinette, de la province de Lille* - XVII^e siècle - Manuscrit numérisé – pages de droite paginées.

¹⁸ L. de Rosny. Op. cit. page: 5.

¹⁹ Et non 204, car il n'y eu pas de roi en 1484.

²⁰ Michel Popoff, Armorial des rois de l'Épinette de Lille 1283-1486, Ed. du Léopard d'Or, Paris, xxx1984.

²¹ Henri Fremaux, *La vérité sur les rois de l'Epinette*, in : Bull. de le Commission historique du département du Nord, t. XXVIII, 1911 p.213 à 223.

Le manuscrit représente ensuite les blasons des nobles jouteurs à raison de quatre par page. Ensuite « suivent les armes de plusieurs nobles de tournay lesquels vinrent aux festes de l'Espinette en noble arroy avec le hérault de la ville marchant devant et portant la grande bannière armoyé des armes de tournay ». Puis, ceux de Valenciennes, de Gand qui vinrent à la fête en bateau avec grande mélodie d'instruments, ceux de Brughes, et ceux de diverses villes et pays. Il se poursuit par la description de « Divers anciens autheurs généalogique as esté extraict ce que sensuit », et une « Histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas ou histoire de Cambrai et du cambrésis ». Il se termine par des textes en latin (page 105), en flamand (page 119) puis par une série d'épitaphes à partir de la page 127. Le document contient 157 doubles pages

Le tournoi prit le nom de « *fêtes des rois de la noble-Épine* », « *Esbattement des nobles Roys d'Espinette ou du Béhourt*²² », ou encore, tournoi de l'Espinette. Le premier des « Sires de la Joie » proposé serait Jean Le Grand, qui fut proclamé en 1283, c'est-à-dire treize ans après le décès de Saint Louis.

La signification de ce titre, Veprecularia, ainsi que la date supposée de la fondation de cette fête est donnée sur la page de garde par M. Gillaboz, bibliothécaire de la ville de Lille en 1825.

Cet ouvrage manuscist du milieu du 17 étielle, est tatitule l'esprecularies pour rappeler saux doute la lourunne, ou bouque des leurs de noble épine qui étoit decernée aux ainqueux des Joutes le mot est hatin aussi trouve t ou l'espres pour hignifier épine. Vesprecularium, spetite épine. L'espretum, sprinaige, lieu ou croissent les épines s'il est orné de destrius figures et armoiries colorisés il loutrent 1 histoire des fondation des épète des sois de l'épinette établie à lille, par le Proi de France s'houis, vers l'air 1246.

Note de Mr. Gillaboz, bibliothécaire de Lille - février 1825.

^{1.} Cet ouvrage manuscrit du milieu du 17^è siècle, est intitulé 2. Veprecularia pour rappeler sans doute la couronne ou bouquet

^{3.} de fleurs de noble épine qui étoit décernée au vainqueur des Joutes

^{4.} Ce mot est latin; aussi trouve-t-on Vepres pour signifier épine

^{5.} Veprecularium, petite épine, <u>Vepretum</u> Epinaye, lieu ou croissent

^{6.} les épines. Il est orné de dessins, figures et armories coloriées, il

^{7.} contient l'histoire de la fondation de cette fête des Rois de l'Epinette

^{8.} Établie à Lille par le Roi de France St Louis, vers l'an 1246.

²² Lucien de Rosny. op. cit. Esbattement : divertisement, réjouissances. Source :D.M.F. Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)

Dans la région lilloise, ainsi qu'à Douai ou à Valenciennes, les fêtes étaient nombreuses. Les grandes fêtes cycliques comme celles du Saint-Cordon, ou du Paon à Valenciennes ou, à Douai, la fête des Ânes le 1^{er} janvier et la fête du Rosier Blanc le 1^{er} mai.

Le choix du roi.

À Lille, le roi de l'Épinette était choisi parmi les bourgeois²³ les plus riches de la ville. Il était élu par les anciens rois qui avaient eu avant lui cet honneur... et cette charge²⁴. Ce choix se faisait quelques jours avant les joutes et, une fois élu, se devait d'offrir des réjouissances dans une maison signalée par des draperies aux armes de Lille, des bals et des festins au mayeur²⁵, aux échevins, au rewart²⁶ et au Conseil de la ville. En plus, de ces festivités, il était tenu de faire deux voyages à Bruges pour y disputer le prix à ceux de Bruges ; en revanche, les Brugeois se rendaient tous les ans aux fêtes de l'Épinette.

Pour assurer cette tâche, il était assisté d'un grand-maître, d'un héraut et d'un poursuivant d'armes²⁷. Cette royauté éphémère, contrairement à la légende tenace divulguée dans les manuscrits postérieurs au XV^e siècle, n'a jamais octroyé un titre de noblesse²⁸. Le tournoi de l'Épinette atteint son summum lorsque les princes euxmêmes participaient aux joutes : Jehan de Cornouaille en 1409, Philippe le Bon en 1463, Charles le Téméraire alors comte de Charolais en 1453, et même Louis XI, l'Universelle Araigne, en 1464.

Bien que les frais fussent en grande partie couverts par l'échevinage, cela restait un onéreux et redoutable privilège. Les banquets, les frais de réceptions, la magnificence des costumes et harnachements, la préparation des lices et sablons, la distribution des vins et des rafraîchissements qui, pendant la semaine, se faisait à son hôtel. Et même parfois, il lui fallait assurer l'hébergement aux jouteurs venus de loin. Tout cela entraînait pour le roi de l'Épinette des dépenses considérables qui le forçaient parfois à vendre ou à hypothéquer ses biens.

²³ Bourgeois de Lille: Être bourgeois de Lille c'est simplement un statut au sein d'une société citadine, organisée autour de valeurs et d'un collectif. C'est appartenir à une frange de population dont les notions principales sont le respect de règles de conduite vis-à-vis de ces pairs, la défense de la ville et la protection des quartiers (milices bourgeoises). Les bourgeois de Lille sont recensés dans presque tous les corps de métiers, Qu'ils soient nobles ou non. Après avoir prêté serment en la halle de Lille, les bourgeois de Lille jouiront de certains privilèges, notamment d'être jugés par les siens. (cf. http://ancetresdartois.com/notaires/bourgeoisie lille/).

Denis du Péage À propos du Tournoi de l'Epinette à Lille. In : Revue du Nord, tome 21, n°81, février 1935.
Mayeur : Agent seigneurial nommé à côté des échevins par le seigneur, pour l'assister dans l'exercice de la justice.

²⁶ Rewart : Membre de la « Loy » (magistrat) de Lille avec le mayeur, les échevins et les jurés. Il doit être bourgeois et est désigné par les échevins.

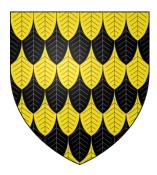
²⁷ Poursuivant d'armes : Se disait autrefois des gentilhommes qui s'attachaient aux hérauts pour aspirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvaient parvenir qu'après sept ans d'apprentissage passés dans cet exercice. Ils étaient de la dépendance des hérauts.

²⁸ Evelyne van den Neste, *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen* Âge, École de Chartes, Paris, 1996.

Ainsi, en 1349, la ville prêta 100 livres au roi Pierre Le Nepveu qui s'engagea à les rembourser en quatre ans ; en 1413, le roi Philippe Vreté reçut 400 livres en prêt qu'il dut rendre en vingt ans²⁹. Parfois, par crainte d'être choisis, des bourgeois pressentis quittaient la ville. Le duc Philippe augmenta la subvention à 5 % du budget communal. Pour atteindre une somme aussi considérable, il fallut mettre des taxes sur *le poisson de mer, sur les bestiaux et sur les draps fabriqués ou vendus dans la ville*.

En juin 1459, les échevins « veans (voyant) que un nommé, Pierre Le Maire qui estoit esleu roy pour la desrenière feste dicelle espinette, estoit détenu prisonnier par (le) gouverneur de Lille ou son lieutenant pour ce quil ne vouloit emprendre ladicte espinette, et estoit la chose conclute de vendre une partie des biens dudit Pierre, pour éviter l'esclande dicelle feste... ». Pierre Le Maire jouta cependant et reçut 420 livres pour lui et les jouteurs. Jean Le Danset, lui, eut 1 200 livres ; en 1464, Henri Gommer reçut 1 464 livres ; en 1466 Bauduin Delecambre dit Gantois eut 1 200 livres. Pourtant, en 1430, Philippe le Bon, grand amateur de festivités était intervenu pour que la ville donne chaque année 300 livres au nouveau roi, 120 livres aux jouteurs, 115 aux arbalétriers et 54 aux archers. En 1464, un certain Jeannin, d'Ostende, refusa d'être le roi de la fête ; il fut mis en prison! En 1484, il y eut un interrègne d'un an, du fait de la difficulté de trouver un Roi. En 1483, l'occasion se présenta de sévir contre un élu récalcitrant et obstiné: Baudouin de Croix, dit Drumez, désigné pour roi de l'Épinette, récusa ce titre ; on le poursuivit ; il se réfugia dans l'église des Cordeliers, on vint l'en arracher ; on le mit en prison et on le força, en outre, à indemniser Jacques de Morienne élu à sa place.

Denis du Péage³⁰ rapporte qu'en février 1486, Henri de Tenremonde, fils de Jean, ne voulut être roi que si la ville prenait tous les frais à sa charge ; les dépenses occasionnées par les divers soupers, habillement et harnachements, l'épandage du sable, la remise en état de la lice, le voyage à Bruges, les récompenses aux compagnons du marché qui jouèrent la passion de Notre Seigneur, s'élevèrent à 1.593 livres 3 sols 2 deniers. Parmi les documents qui se trouvent aux archives municipales de Lille, figure la relation du souper qui fut fait en halle avec force détails et décomptes.



Tenremonde -Plumeté d'or et de sable.

Ces excès de dépenses furent sans doute à l'origine de l'abandon de ces fêtes. Elles furent abolies en 1556 par Felipe II, prince des Espagnes, prétextant que les dépenses considérables que cette institution entraînait, était une surcharge trop onéreuse pour les jouteurs et pour les gouvernements qui suppléaient à leurs insuffisances. Selon d'autres, cette interdiction est due à Catherine de Médicis, en 1559, après le décès d'Henri II, blessé lors d'un tournoi après 10 jours d'agonie.

²⁹ https://www.hellemmes.fr/ Carnaval 1487: le dernier roi de l'Epinette - R. Cuvelier.

³⁰ Ibidem. op.cit. pp. 32-47

L'équipement du jouteur.

L'armure dont s'équipait le jouteur était certes issue de celles utilisées militairement, mais allégées pour s'adapter au besoin ; elle devait pouvoir résister au choc important de la lance et réduire le risque de pénétration d'éclat de bois dans la visière du casque³¹. Elle se distingue notamment par des renforts et des surépaisseurs particuliers dans ses parties hautes et principalement du côté gauche le plus exposé à l'impact de la lance. Le bas restait identique voire totalement absent, comme le montre l'illustration ci-contre. Parmi les différences, l'assujettissement du casque à la cuirasse a été adopté pour garantir un maximum de sécurité. Dès lors, ces modèles n'étaient plus utilisables que pour ce divertissement en solidarisant le casque et la cuirasse.



Armures de joutes

Le déroulement de la fête.

La fête de l'Épinette se déroulait en quatre temps : l'élection du roi, le dîner d'investiture, l'entrée des jouteurs et le tournoi. Fêtes, banquets, joutes et tournois (sur la place du Marché, dépavée et sablée pour la circonstance) se succédaient sans interruption pendant quinze jours. L'Épinette était enveloppée d'un mythe d'où perçait l'idéal chevaleresque. Dans son ouvrage sur « Le tournoi de l'Épinette³² », Denis du Péage nous décrit le déroulement des cérémonies :

« Le dimanche qui précède la fête, c'est-à-dire le gras dimanche, le roi de l'épinette élu l'année précédente, réunit les nobles, les échevins et personnages de qualité et leurs femmes, donne à danser, puis avec les rois précédents, il s'occupe du choix de son successeur ; la journée se termine par un souper composé de 6 ou 8 plats de viande au plus. Le mardi suivant, il donne encore un repas « *pour prendre conclusion d'aller au Riez*³³ » reconnaître celui qui avait été désigné pour être roi à son tour. Ce dernier est ensuite reconduit chez lui au son des tambours, buccinets³⁴ et trompettes et remercie en offrant un banquet. Le jeudi, deuxième jour de carême, on se remet à table encore chez lui pour étudier l'organisation de la joute. Le lendemain, vendredi,

³¹ Source de ces informations: http://www.medievart.com/Medievart-2/Histoire-Armures.html

³² Paul Denis du Péage. Op. cit pp. 32-47.

³³ Riez (de Canteleu ?): Bonne Maison des Ladres Bourgeois, fondée au XI^e siècle, hors la Porte de Paris. Maladrerie ouverte aux non-bourgeois à partir de 1465 (À valider).

³⁴ Le buccin (du latin buccina) est un instrument de musique à vent de la famille des cuivres, d'origine étrusque forme semi-circulaire.

le nouveau roi entouré de sa suite, se rend à Templemars³⁵ faire ses dévotions à Saint-Georges, puis retourne chez lui où il donne encore à manger, mais « sans y appeler dames ne demoiselles quelconques » ; on procède alors à l'élection des 4 jouteurs qui doivent rompre des lances avec le nouveau roi et son prédécesseur. Le samedi, veille du Béhourt, nouveau repas après lequel on assiste généralement à une représentation de mystères qui se fait sur la place du marché. Enfin, le lendemain, premier dimanche de carême, l'ancien et le nouveau roi donnent un somptueux banquet auquel ils convient les chevaliers du pays, les dames de distinction et tous les personnages importants venus pour jouter ou assister à la fête. Ensuite ont lieu les joutes au grand marché que l'on a fait dépaver et sabler, où se trouvent la lice, les amphithéâtres ou hourdaiges³⁶ occupés par la noblesse du pays et des villes voisines.

Les joutes terminées et les prix attribués, un souper est servi en halle. Le nouveau roi est tenu de monter à cheval et aller sur les rues le jour où l'on joute et d'assembler dames et demoiselles, et de livrer vin, espices avec alumerie (illuminations) en son hôtel ou ailleurs. »

Lucien de Rosny³⁷ dans ses recherches des nobles Roys de l'Espinette ajoute : « à ces fêtes, vindrent aux festes de l'Epinette par le commandement des comtes de Flandre (Ducs de Bourgogne) avecq bannières et estandards en noble arroy³⁸ avecq grande mélodie d'instruments, violons, haulbois, clarons et trompettes »



Représentation des joustes qui se faisoient par les nobles roys à la feste de l'espinette [...] sur le marché de Lille.

³⁵ Templemars : aujourd'hui, commune de la métropole lilloise.

³⁶ Hourdaiges: Échafaudages, constructions sommaire et provisoires permettant d'accueillir les spectateurs.

³⁷ De Rosny, op.cit.

³⁸ Arroy: Train, équipage - d'où: désarroi: désordre.

Qui sont-ils?

Les noms des rois de l'Épinette apparaissent dans les comptes de la recette générale des finances de Lille, car les frais occasionnés par la fête étaient en partie à la charge de l'échevinage. Ce sont de grands bourgeois de Lille dont les généalogies ont été étudiées par Paul Denis du Péage³⁹. Le nom des « *sires de Joie* » sont tous connus depuis 1283, à l'exception de 1484, année sans roi. Le premier d'entre eux fut Jean Le Grand en 1283 et le dernier Jean Delobel en 1487. Soit 204 rois.

« On voit que les noms des rois ont été mis de pure fantaisie pour un grand nombre, (...) j'ai pu faire la découverte d'après les comptes originaux de cette période. Beaucoup de prénoms qui s'y trouvent ont été donnés de pure fantaisie par l'auteur du manuscrit de 1481 (...) un grand nombre de noms de famille se trouvent supprimés ou remplacés par des noms nobiliaires. (...). Toutes ces falsifications (...) dont fut coupable Gaspart Dubois, hérault de la fête de l'Epinette, pour satisfaire la vanité d'Hector de Beaumarés, qui fit trois faux rois en 1353, 1365 et 1367... ».

Plus récemment, Michel Popoff⁴⁰ introduit de nombreuses corrections, reprises des recherches d'Henri Frémaux qui a rétabli, d'après les comptes de la ville, certaines inexactitudes, parfois volontaires, du manuscrit original. De cette analyse éditée dans le Bulletin Historique du Département du Nord⁴¹ j'ai pu consolider la généalogie de la famille Frémault qui compte dont cinq rois parmi nos ancêtres.

Cet armorial fut copié plusieurs fois : Michel Popoff publie l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (BN ms. Fr. 10 469, p. 213-225). D'autres sont conservés à Lille (ms. 104, 698, 699), à Cambrai et à Valenciennes.

Dans cet armorial quelques-uns de nos ancêtres eurent l'honneur d'être sacrés « Sire de Joie ». Cette affirmation est le fruit de recherche de la qualification de Roi de l'Épinette attribuée à des individus présents dans la base de données de Généanet. Hélas, personne ne cite ses sources et annoncer que tel ou tel fut roi de l'Épinette relève peut-être de l'art divinatoire.

Toutefois, les rois dont les noms et les prénoms relevés par Gaspard Dubois correspondent bien à des individus dont l'existence est prouvée. Mais, sachant qu'il a inventé des rois ou modifié des prénoms, le doute est de rigueur.

³⁹ Paul Denis du Péage. op.cit.

⁴⁰ Michel Popoff, op. cit.

⁴¹ <u>Bulletin de la Commission Historique du département du Nord</u>, 1909 – Lille, imp. Léonard Danel, Éd. Archives du Nord.

Nos ancêtre rois de l'Épinette.

On trouvera ci-après, pour chacun, les noms, prénoms, titres, blasons issus du *veprecularia* & blasonnements. Les références à Henri Fremaux citées ci-après sont relatives à son ouvrage « *La vérité sur les rois de l'Epinette* ». Toutes les illustrations de ce document sont extraites du Veprecularia.

Les noms sont des liens vers la base Généanet. Dans cette base, un clic sur le numéro Sosa, en vert, affiche la descendance du roi.

Hugues, Huguin FREMAULT

°1230 - †>1291

Bourgeois de Lille en 1270

Roi en 1291

« Parti de gueules et de sinople à trois fermaux d'or, deux en chef et un en pointe »



Berthomieu II HANGOUART

Prénommé Philippes (Phles⁴²)

°1233 - †1300

Chevalier, Seigneur de Beauffremetz.

Roi en 1293, à 60 ans.

« De sable à l'aigle d'argent, membrée et becquée d'or »



Jacquemont LE PRÉVOST de BASSERODE

Jacques ly prevost

°1270 - † 1320

Chevalier, grand écuyer du comte de Flandre, homme de la Salle de Lille.

Roi en 1301 à 31 ans.

« D'azur au chef de gueules au lion d'or brochant. »



⁴² Phles = Philippes : le trait qui ressemble à la barre d'un « T » est un tilde, signe d'une abréviation.

Jean 1er de WARENGHIEN

°1255 - †1327

Chevalier, bourgeois de Lille, courtier en grains, fournisseur en blé de la Couronne (1301-1302), Seigneur de Fontaine, de Loos et de Fresne

Roi en 1302 à 47 ans et en 130843 à 53 ans.

« D'or à trois lions (léopardés) de sable passant l'un sous l'autre. »

Pierre LE NEPVEU

°1350 - †< 1400

Bourgeois de Lille par relief en 1381 -Rewart - Mayeur de 1394 à 1411 - Sergent d'armes du Roi de France -Lieutenant du gouverneur de Lille.

Roi en 1384 à 34 ans.

« D'or fretté d'azur. »

Lotard ou Gilles FREMAULT

°1275 - †1347

Bourgeois de Lille par relief de 1305, juré ou conseiller, mayeur de Lille, délégué aux comptes de la Hanse, fermier de l'assise du vin en 1320.

Roi en 1317, à 42 ans.

« De gueules, à trois fermaux d'or. En cœur un écusson d'argent à la fasce d'azur » (Rietstap).

Jacquemont FREMAULT

*Appelé à tort Anthoine Fremault alias Attis*⁴⁴ °ca1300 - †1354

Bourgeois de Lille (1332), délégué aux comptes de la Hanse de Lille (1336, 1338)

Roi en 1331, à 31 ans

« De gueules à trois fermoirs d'or. En cœur une quintefeuille de même ».



⁴³ De nombreux généalogistes affirment qu'il fut roi deux fois. Y compris <u>Étienne Pattou</u>. Cependant, en 1308, le Veprecularia et Fremaux donnent, pour cette même année, Robert VRETÉ, chevalier (p.21 gauche). Or, Robert VRETÉ est quasiment inconnu de Généanet. J'en déduis qu'il s'agit sans doute d'une erreur ou d'une forgerie de Jaspart Dubois.

 $^{^{44}}$ Selon Fremaux (<u>Collection numérique</u>, <u>Fonds régional</u>, <u>1909 T27</u>) il s'agit de Jacquemon ou Jacques Frémault, fils de Christophe. Le compte de la ville de Lille pour l'année 1331 porte au folio 25 v° cette mention : « À Jakemon Fremaut, roy de l'espinette, XL livres » ; tandis que les listes des rois de

Thomas ARTUS

Prénommé Jacquemart par Fremaux, p.220 °1320 - †1382

Bourgeois de Lille, seigneur du Bois et de La Rive (Roi en 1360 à 40 ans.

« D'or à trois couronnes de gueules l'une sous l'autre. » (*Fremaux*, p.220 ajoute : chargé en chef et à dextre d'une coquille de sable).



Jacquemont FREMAULT

(selon Fremaux : Gillart)

°1335 - † 1380

Bourgeois de Lille par rachat en 1360,

échevin de Lille.

Roi en 1366, à 31 ans.

« De gueules à trois fermoirs d'or ».

Fremaux ajoute, p.220 : « l'ardillon du premier chargé d'une étoile de sable ».



Bauduin II GOMMER

(Jacques selon François Boniface⁴⁵)

°1325 - † 1406

Bourgeois de Lille par rachat en 1343, échevin, juré, commis aux comptes de la Hanse.

Roi en 1368 à 43 ans.

« De sable à la fasce billetée d'or ».

Devrait être « de sable, à une fasce d'or, ch. de trois aiglettes de gueules et acc. de quatorze billettes d'or, en chef 4 et 3, de même en pointe ».(note D.N.)



Jean FREMAULT (ici nommé Lottard⁴⁶)

°1350 - † >1420

Roi en 1370 à 20 ans

Bourgeois de Lille, Rewart, Mayeur, Echevin, Conseiller de Lille.

« De gueules à trois fermoirs d'or ».



l'épinette citent par erreur « Antoine Fremault alias Attis, roy en 1331 », et lui donnent des armoiries fantaisistes. Toutefois, le nombre de *Jacquemon Frémault* peut introduire un doute.

⁴⁵ François Boniface, *Les armoriaux des rois de la fête de l'Épinette de Lille (1283-1486*) - Nouvelle édition – Extraits - Wasquehal 2024.

⁴⁶ Voir https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6149897d/ page5.

Jean III ARTUS

°1345 - †1380

Seigneur, bourgeois de Lille, échevin, écuyer, seigneur de la Rive de Bondues et du Bois.

Roi en 1380, à 35 ans.

« D'or à trois couronnes de gueules l'une sous l'autre. » (*Fremaux ajoute : chargé en chef et à dextre d'une coquille de sable.*



Pierre LE NEPVEU

°1350 – †ca 1400

Bourgeois de Lille par relief en 1381, rewart, mayeur de 1394 à 1411, Sergent d'armes du Roi de France, Lieutenant du gouverneur de Lille.

Roi en 1384 à 34 ans.

« D'or fretté d'azur. »

Selon Fremaux : Pierre Le NIEZ, fils de Baudouin



Jacques LE PRÉVOST de BASSERODE

°1380 - †1434

Chevalier, échevin de Lille (1438), Seigneur de Flecquières (Wattignies)

Roi en 1408 à 61 ans.

« D'azur au lion d'or ».



Jean GOMMER

Fils de feu Baudouin

°1372 - †1455

Bourgeois de Lille.

Roi en 1412 à 40 ans.

« De sable à la fasce billetée d'or ».

Devrait être « de sable, à une fasce d'or, ch. de trois aiglettes de gueules et acc. de quatorze billettes d'or, en chef 4 et en pointe 3 et 4 ».

Baudouin III de GOMMER

°1370 - †1448

Bourgeois de Lille, seigneur de Schoonvelde et du Bus. Roi en 1431 à 61 ans.

« De sable à la fasce billetée d'or ».

Devrait être « de sable, à une fasce d'or, ch. de trois aiglettes de gueules et acc. de quatorze billettes d'or, en chef 4 et en pointe 3 et 4 »

Jacques de LAN DAS

°1443 - †1520

Bourgeois de Lille par achat en 1465, Seigneur de Heule et de Corbion.

Roi en 1472 à 29 ans.

« Écartelé aux 1 et 4 parti-émanché de gueules et d'argent, aux 2 et 3 d'argent à l'aigle éployée de sable becquée et membrée de gueules »





Héraut d'armes

Expert en blasons, chargé d'annoncer les jouteurs et leur blason lors des tournois. Ils sont également chargés de transmettre des messages solennels à la population ou de faire des publications. (Origine du mot héraldique)



Aujourd'hui47.

Le vocabulaire de ces rencontres, le principe, l'intérêt se maintiennent aujourd'hui. Dans le s'port (tournoi de tennis), dans le jeu (tournoi de bridge ou d'échecs), dans les « joutes oratoires » où les adversaires, « rompent des lances », tentent par des arguments « frappants » de « désarçonner » ou de « démonter » l'autre, qui vient d'« entrer en lice » pour le « combat en champ clos ».

⁴⁷ https://www.lhistoire.fr/les-grandes-heures-des-tournois